



Le futur parc de glisse est désormais une réalité !

Parc de glisse : bientôt les premiers tours de roues

Parfois jusqu'à 3 heures du matin, les salariés de l'entreprise Concrete flow n'ont pas hésité à prolonger leurs journées de travail ces dernières semaines. Les surfaces du parc 800 m², sont peaufinées à la main par cette entreprise belge spécialisée dans ce type d'équipement. Rien ne doit gêner la glisse !

Le chantier avait démarré le 10 septembre, il sera sans doute achevé début février. Les délais sont largement tenus, la durée prévisionnelle annoncée était de six mois.

Ingé-Infra et Antidote, Mastellotto, Concrete flow et Cotentin paysages, coordonnées par la Socotec, accompagnés par les élus et services techniques de la commune, ont ainsi largement rempli le contrat. Enfants, adolescents, pratiquants de tous âges pourront ainsi goûter aux joies de ce nouvel équipement dès le printemps 2026.

Pour mémoire, le coût total de cet équipement unique, qui va redonner du dynamisme au secteur des Tamaris et à la commune dans son ensemble, est de quelque 540 000 € HT.

Le budget de Siouville-Hague en finance 30% et quatre cofinanceurs ont répondu présents : l'agglomération du Cotentin, l'Etat via la DETR, le Département de la Manche et l'Europe, via les fonds Leader pilotés par la Région Normandie.



Concrete flow a finalisé toutes les surfaces à la main

L'édito du Maire

En ce début d'année, je souhaite partager avec vous un regard à la fois rétrospectif et tourné vers l'avenir.

L'année 2025 aura été marquée par une feuille de route claire, ambitieuse et surtout tenue. Malgré un contexte contraint, les engagements pris ont été respectés, (effacements des réseaux, DECI, travaux sur nos bâtiments, etc...) avec une gestion rigoureuse et responsable des finances communales, au service de projets utiles et attendus par les habitants.

Parmi ces projets structurants, le **parc de glisse** arrive aujourd'hui à son terme. Cet équipement, pensé pour la jeunesse mais aussi pour l'animation de notre commune, symbolise notre volonté d'investir dans des espaces de vie, de partage et de dynamisme. Si les travaux s'achèvent comme prévu, les **premiers skateurs devraient pouvoir s'approprier ce nouvel espace dès le premier trimestre 2026**. Nul doute qu'il sera rapidement « pris d'assaut » par les passionnés comme par les curieux.

En ce début d'année, je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des élus, les agents communaux, les partenaires, nos associations, ainsi que nos commerçants et artisans et bien sûr, les habitants, pour leur engagement, leur patience parfois, et leur confiance renouvelée. C'est collectivement que nous faisons avancer notre commune.

Je vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une très bonne année. Ensemble, continuons à faire vivre notre commune, dans un esprit de proximité et de confiance.

Chanteloup Denis

Convivialité : Plus de 80 convives au repas des aînés

Le 25 octobre a eu lieu le traditionnel repas des aînés de la commune réunissant plus de 80 personnes au restaurant du Cap Marine.

A l'ordre du jour : ambiance chaleureuse et déjeuner délicieux !

Le doyen Monsieur Lescronier et la doyenne, Madame Jaillet, entouraient le maire à la table d'honneur



Protection du littoral. Urgence ASA !

La dernière tempête de décembre a montré l'urgence d'agir en matière de protection du littoral.

Combinée à un coefficient de marée de plus de 100, la houle a une fois de plus attaqué sérieusement la dune, au droit des bâtiments du centre de rééducation Inicea, mais pas que là.

L'association syndicale, présidée par Vincent Prunier est à pied d'œuvre pour parvenir à se transformer en ASA (association syndicale autorisée), démarche incontournable pour parvenir à construire une protection digne de ce nom.

L'assemblée générale du 29 octobre a réaffirmé cette volonté, devant une assemblée de quelque 30 personnes. L'adhésion du plus grand nombre d'habitants de la commune, Siouvillais du secteur plage mais également de tous les villages de la commune, est également incontournable pour parvenir au but recherché. La commune épaula la démarche en apportant son adhésion et un accompagnement en mise à disposition de personnels.



Les dégâts liés à la tempête et la houle des 6 et 7 décembre derniers.

Anciens combattants. Maintenir le devoir de mémoire

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée à Siouville-Hague (photo) avant que l'ensemble des participants ne rejoignent Flamanville où a eu lieu le rassemblement



En bref

Cours d'eau.

Des travaux de curage ont été effectués de septembre à novembre sur les fossés de l'avenue des Peupliers. Ils ont été précédés d'une visite d'un écologue destinée à s'assurer de l'absence d'amphibiens. Cet entretien des fossés est effectué en collaboration avec les services de l'État, l'Agence de l'eau Seine Normandie et l'agglomération du Cotentin.

Le Temple

En attendant des travaux de rénovation qui seront, sans aucun doute conséquents, l'intérieur de la salle du Temple a été entièrement repeint en novembre dernier.

PLUI

Le dossier du Plan local d'urbanisme intercommunal du secteur Ouest Cotentin, piloté par la communauté d'agglomération du Cotentin, avance. Quatre réunions d'examen des propositions du cabinet conseil ont eu lieu depuis janvier dernier. Le projet devrait être arrêté en février 2026 pour que l'enquête publique puisse avoir lieu au second semestre 2026.

Attention changements d'adresses

La loi 3DS oblige les communes à revoir leur plan d'adressage. Tous les noms de rue et numéros des maisons ont été passés en revue et beaucoup de changements sont à prévoir. Des réunions seront organisées pour informer et accompagner au cas par cas si besoin.

Agenda

Vœux du maire.

La cérémonie des vœux aura lieu le jeudi 22 janvier, salle Marcel-Jacques, à partir de 18h30

Élections municipales. Les dates des élections ont été publiées. Le premier tour aura lieu le 15 mars, le second le 22 mars 2026.

Directeur de la publication : Denis Chanteloup
Rédaction : Elisabeth Burnouf
Conception graphique / mise en page : Denis Chanteloup
Crédits photos : Thierry Houyel et municipalité
Mairie de Siouville-Hague
Tel : 02.33.87.60.00
Dépôt légal : janvier 2026
Imprimé par nos soins
Ne pas jeter sur la voie publique

N'hésitez pas, prenez vos claviers et venez jeter un œil sur :

www.siouville-hague.com

Page facebook : Commune de Siouville-Hague